


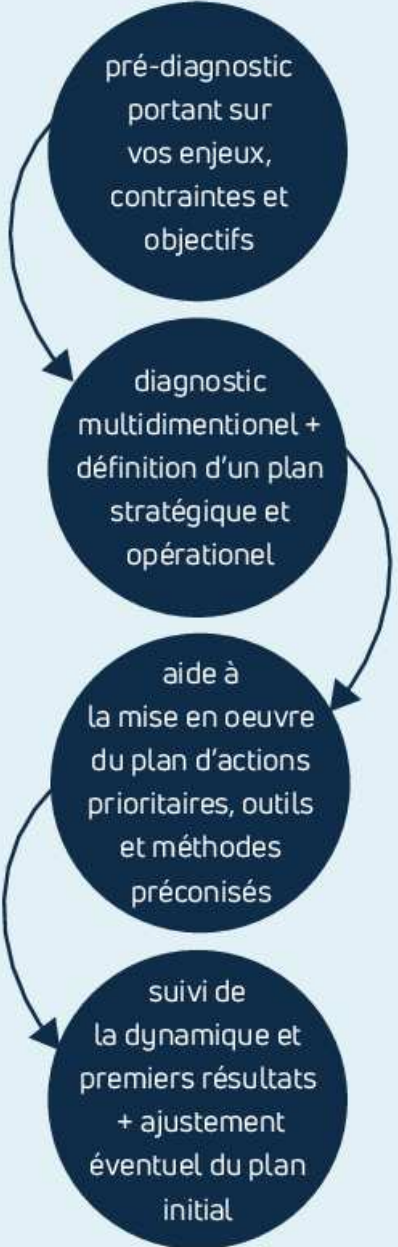



BENEFICIEZ D'UN APPUI-CONSEIL GRATUIT * À LA TRANSFORMATION DIGITALE DE VOTRE STRUCTURE

La filière Culture, Création et Communication, comme de nombreux secteurs économiques, est confrontée à d'importantes mutations liées au numérique et à la transformation écologique, avec l'apparition de nouvelles expertises et des modifications profondes de certaines fonctions au sein des équipes. Dans ce contexte général de bouleversements technologiques et économiques, les petites et moyennes structures sont

particulièrement impactées et fragilisées dans leur fonctionnement et leurs activités.

Pour répondre à vos besoins d'accompagnement spécifiques, Aquitaine Culture est mandaté par l'AFDAS pour assurer à vos côtés une mission d'appui-conseil de 5 jours, en partenariat avec l'Agence And, Unisphères et Two on a bench.

Vous pouvez en bénéficier	Comment ça se passe ?	Comment se lancer ?
<p>dès lors que votre structure est</p> <ul style="list-style-type: none">→ adhérente Afdas→ d'une de ces filières prioritaires<ul style="list-style-type: none">- spectacle vivant- édition phonographique- exploitation cinématographique- espaces de loisirs d'attractions et culturels- distribution de films- édition de livres- presse écrite / agences de presse- publicité- distribution directe- audiovisuel→ de - de 250 salariés→ implantée en région 	<p>démarche en 4 étapes soit 5 jours sur 12 mois max.</p>  <p>Possibilité d'un accompagnement collectif de 7 jours, dont des sessions individuelles structures organisées (ou non) en réseau, ayant des problématiques communes</p>	<p>Contactez-nous 09 82 51 00 86</p> <p>Nous répondons à vos questions</p> <p>Nous validons ensemble l'intérêt d'engager cette démarche en fonction de votre projet</p> <p>.....</p> <p>Nous élaborons et vous transmettons une proposition d'intervention adaptée</p> <p>.....</p> <p>Nous adressons une demande de prise en charge auprès de l'Afdas</p> <p>pour confirmation de l'accord de financement * et la signature d'une convention tripartite entre l'Afdas, votre structure et Aquitaine Culture</p> <p>* prise en charge totale du financement par l'Afdas pour les structures de - de 50 salariés</p> <p>..... </p> <p>www.afdas.com</p>